

Histoire

L'ÉDUCATION, THÈME DE CONVERGENCE OU DE DIFFÉRENCE ENTRE PIERRE MAUROY ET FRANÇOIS MITTERRAND ?

Ismail Ferhat

02/06/2016

Dans une deuxième partie de la journée d'études « Pierre Mauroy et François Mitterrand, une longue histoire (1965-2013) » organisée le 19 juin 2015 à Lille et consacrée aux années de responsabilités partagées (1981-1984), Ismail Ferhat revient sur un des chantiers des grandes réformes, l'éducation.

L'éducation, entendue comme l'ensemble du système éducatif, constitue un sujet paradoxal dans les relations entre Pierre Mauroy et François Mitterrand. Comparée par exemple à la perception du parti, à la définition du socialisme ou aux questions économiques, elle n'apparaît pas comme un sujet clé entre eux. Pourtant, les deux dates principales de leur relation sont marquées par les sujets éducatifs. En 1965, c'est en partie l'échec de Gaston Defferre sur la question de la laïcité scolaire qui favorise la candidature de François Mitterrand pour l'ensemble des forces de gauche. « Monsieur X » n'avait en effet pas réussi sur le sujet du financement public des écoles privées, qui constituait une pomme de discorde entre le Mouvement républicain populaire (MRP) et la SFIO¹. Le 12 juillet 1984, le retrait de la loi dite Savary sur les rapports entre État et établissements scolaires sous contrat privé précipite le départ de Matignon de Pierre Mauroy.

Si l'éducation est donc un sujet sous-estimé dans les relations entre ces deux personnages politiques, leur approche de ce sujet diffère. Pour Pierre Mauroy, l'école est un sujet identitaire et personnel. Fils d'instituteur, professeur de l'enseignement technique, il a mené une carrière militante dans le syndicalisme enseignant avant de devenir un dirigeant de la SFIO. Il a en effet été secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement technique – Action autonome (SNETAA) de 1955 à 1958 et membre de la direction nationale de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN)². Parallèlement, il a joué un rôle actif dans l'éducation populaire laïque. Chez François Mitterrand, l'école suscite un intérêt réel. Cependant, il n'a pas de liens personnels avec le sujet. L'éducation

révèle en outre des différences culturelles et programmatiques entre les deux personnages. Aussi constitue-t-elle un terrain d'étude des points de rapprochement et des divergences stratégiques entre Pierre Mauroy et François Mitterrand. On peut distinguer trois temps successifs dans leurs rapports concernant les questions éducatives. Le premier est constitué par les années de différence, de 1965 à 1975. Un deuxième moment se structure autour des années de rapprochement sur l'école, de 1975 à 1981. Enfin, la gestion de l'Éducation nationale crée un dernier acte dans les rapports des titulaires de Matignon et de l'Élysée. Elle met en lumière les divergences sur l'école de 1981 à 1984.

Les années de différence (1965-1975)

François Mitterrand a très tôt conscience de la puissance des réseaux éducatifs et laïques dans la gauche non communiste, à commencer par celle du Comité national d'action laïque (CNAL)³. Soucieux de se les concilier, il fait de l'Éducation nationale une « priorité des priorités » de son programme de candidat présidentiel pour la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) en 1965. Cependant, les réseaux éducatifs de Pierre Mauroy et de François Mitterrand diffèrent fortement. Pierre Mauroy qui, on l'a vu, a été secrétaire général du SNETAA de 1955 à 1958, dispose de solides réseaux éducatifs. Lui et ses proches sont des défenseurs de la majorité socialisante de la FEN, au sein de laquelle il entretient de nombreuses amitiés et alliances. Il figure parmi les fondateurs en 1950 de la fédération Léo-Lagrange, qu'il a dirigée. Celle-ci constitue depuis cette date un des grands organismes de l'éducation populaire, notamment auprès des communes de gauche. Il est aussi proche des cercles Jean-Jaurès, structures créées à la Libération par la SFIO en direction du monde enseignant. Des proches et alliés de Pierre Mauroy, comme Antoine Blanca et Maurice Deixonne, en sont d'ailleurs membres. Son mouvement, le Centre d'études et de promotion (CEDEP), créé en 1966, bénéficie de ces réseaux éducatifs. Le 28 mars 1966, une circulaire de la fédération Léo-Lagrange annonce ainsi la création du mouvement mauroyiste.

François Mitterrand est à la croisée d'autres types de réseaux éducatifs, appartenant à la Convention des institutions républicaines (CIR)⁴. Le principal lien de ce parti à l'éducation est l'association Démocratie et Université, fondée en 1967 dans les locaux de la CIR. Elle a pour caractéristique sociale de compter de nombreux enseignants de lycée (le plus souvent agrégés) et du supérieur, tels Stélio Farandjis, Pascal Ory, Gilles Catoire ou Louis Mexandeau. Démocratie et Université est proche de la minorité de la FEN dite « Unité et Action », majoritaire dans le SNES (second degré général et technologique) et idéologiquement plus à gauche que la SFIO.

Si le congrès d'Épinay du 11 au 13 juillet est le lieu d'une alliance entre François Mitterrand et Pierre

Mauroy, les divergences en matière scolaire demeurent. Le CERES, autre allié des deux responsables, est en charge des questions éducatives au Parti socialiste jusqu'en 1975 – Jean-Pierre Chevènement étant chargé des études et du programme au sein de l'appareil partisan. Or, la critique de l'institution éducative au CERES et chez une partie des mitterrandistes est parfois violente. Celle-ci est en effet accusée de perpétuer le capitalisme et les injustices sociales. Au contraire, chez les anciens de la SFIO (hors CERES), dont les mollétistes et les mauroyistes, la défense de l'école républicaine domine. François Mitterrand, peu disert sur les questions éducatives, fait appel à l'expertise de Démocratie et Université. Celle-ci publie une brochure en 1974, *Institution scolaire et socialisme*, qui reprend les critiques sur le fonctionnement du système éducatif. Face aux attaques de certains mitterrandistes et du CERES, Pierre Mauroy, à la même époque, dénonce « les imprécations définitives contre l'école, source paraît-il de tous nos maux⁵ ».

Les années de rapprochement sur l'école (1975-1981)

En 1975, plusieurs ruptures marquent les relations de Pierre Mauroy et de François Mitterrand. La première est liée aux nouveaux équilibres internes au Parti socialiste lors du congrès de Pau (du 31 janvier au 2 février) et à sa suite. En effet, le CERES passe à l'opposition interne, alors que les autres courants issus de la SFIO (dont Bataille socialiste, molletiste) rejoignent la majorité. Désormais, l'ensemble des sensibilités laïques du parti soutient François Mitterrand et lui apporte ses réseaux éducatifs. Deuxième nouveauté, Jean-Pierre Chevènement essaie de créer un courant CERES dans le syndicalisme enseignant. C'est la tentative « Unité et Renovation », du nom de la tendance chevènementiste créée au sein du SNES. Elle est condamnée par les directions de la FEN et du Parti socialiste. Enfin, troisième évolution, la loi dite Haby, en gestation depuis l'été 1974 et votée le 11 juillet 1975, transforme le système éducatif, avec la création du collège unique et du lycée d'enseignement professionnel⁶. L'ensemble de ces facteurs entraîne tant chez François Mitterrand que chez Pierre Mauroy une prise de conscience : le Parti socialiste ne possède aucune stratégie unifiée sur l'école, à la différence notamment du PCF. Cette dernière organisation édite une revue, *L'École et la Nation*, et mène une réflexion éducative coordonnée par Pierre Juquin. Cette absence touche aussi bien les choix partisans à l'égard du syndicalisme enseignant, les choix programmatiques en matière d'éducation, les pratiques des collectivités locales dirigées par des socialistes sur ce sujet.

Jusqu'en 1981, on observe une convergence stratégique des deux responsables sur les questions scolaires, y compris lors de leurs désaccords politiques pendant et après le congrès de Metz (du 6 au 8 avril 1979). Elle prend plusieurs formes. Le 11 mai 1975, François Mitterrand et Pierre Mauroy codirigent la « Journée des enseignants socialistes » à Clichy-la-Garenne. Celle-ci fait de l'éducation, de ses personnels et de ses syndicats un enjeu pour le Parti socialiste, appelé à

homogénéiser son action. La conséquence principale de cette réunion est le renforcement de l'alliance entre la direction du Parti socialiste et celle de la FEN, particulièrement étroite jusqu'en 1981. Dans le même temps, à la suite du congrès de Pau, le Parti socialiste crée une délégation nationale à l'Éducation nationale, le premier secteur proprement consacré aux questions éducatives. Celle-ci est dirigée par deux universitaires, l'un proche de François Mitterrand, Louis Mexandeau, et l'autre de Pierre Mauroy, Roger Quilliot. La délégation nationale a pour mission d'animer les réseaux éducatifs du Parti socialiste et de concevoir un projet pour l'école qui fait défaut au parti. En deux ans, la nouvelle structure élabore un programme, « Libérer l'école », qui paraît en 1977. Ambitieux (il va de la petite enfance à l'enseignement supérieur), il synthétise les différentes sensibilités du Parti socialiste sur l'éducation (attachement à l'école républicaine, nouvelles approches pédagogiques, apport des sciences sociales)⁷.

À partir de 1977, cependant, une dissonance apparaît sur la question des écoles sous contrat. Le Parti socialiste, comme l'ensemble des forces de gauche, demande la nationalisation de ces établissements privés touchant des fonds publics. Cette idée a été affirmée lors du colloque du CNAL des 13 et 14 mai 1972, à laquelle participait le Parti socialiste. Cependant, depuis la loi dite Debré de 1959 (qui a créé ces contrats), l'opinion française tend à accepter ce dispositif de financement⁸. Surtout, le Parti socialiste a connu une forte progression aux élections municipales des 13 et 20 mars 1977 et aux élections législatives des 12 et 19 mars 1978. Or, celle-ci est particulièrement notable dans les régions de l'Ouest, où l'école privée sous contrat est bien implantée. Le sujet devient politiquement, électoralement et idéologiquement sensible pour les socialistes. Dès lors, il révèle des fractures entre François Mitterrand et Pierre Mauroy. Le premier manifeste rapidement sa prudence sur le sujet de l'école privée. En janvier 1977, il signe un éditorial du *Poing et la Rose* affirmant qu'il n'est « ni possible ni concevable de nationaliser les esprits⁹ ». Pierre Mauroy est lui aussi prudent sur ce sujet. Mais il souhaite préserver les rapports de proximité avec le camp laïque et maintient donc le programme traditionnel du Parti socialiste sur l'école privée. Les tensions de l'après-1981 sont donc déjà présentes avant la victoire à l'élection présidentielle.

L'Éducation nationale entre Matignon et l'Élysée (1981-1984)

En avril 1981, le candidat François Mitterrand rappelle, dans le cadre des 110 propositions, la place qu'il accorde à l'école, avec 4 propositions (90-93) consacrées au sujet. C'est là qu'émerge l'expression « grand SPULEN », grand service public unifié et laïque de l'Éducation nationale (proposition n° 90). Le programme présidentiel stipule que « sa mise en place sera négociée sans spoliation ni monopole ». Cependant, il affirme que « les contrats d'association d'établissements privés, conclus par les municipalités, seront respectés », montrant la volonté de François

Mitterrand d'éviter les tensions prévisibles sur le sujet. L'arrivée au pouvoir et le programme de réformes scolaires se déroule dans un relatif consensus. Alain Savary est chargé d'un grand ministère de l'Éducation nationale. Dans son autobiographie, celui-ci souligne la grande liberté dont il a bénéficié dans la mise en œuvre des politiques éducatives, aussi bien de la part de Matignon que de l'Élysée¹⁰. L'éducation est en effet une priorité pour la nouvelle majorité de gauche. « C'est la jeunesse qui fonde l'avenir », affirme Pierre Mauroy dans un discours du 16 octobre 1982 à Lille. François Mitterrand continue à faire preuve d'un réel intérêt pour l'éducation¹¹. Il appuie de même les réformes et les innovations scolaires (création des ZEP, renforcement de la formation des enseignants, massification des lycées, décentralisation éducative). Cependant, il existe des différences de sensibilité non négligeables entre François Mitterrand et Pierre Mauroy. Le premier soutient la partie scolaire du rapport de la Commission du bilan de décembre 1981, qui réclame plus de sélection. Le président de la République effectue de même une déclaration alarmée au Conseil des ministres le 31 août 1983 sur la crise de l'institution scolaire. Cette approche s'oppose à celle de Pierre Mauroy, plus optimiste. Dans son intervention au congrès de Bourg-en-Bresse le 29 octobre 1983, celui-ci place son espoir dans « l'indispensable rénovation de notre système éducatif ».

La rupture entre les deux hommes porte cependant sur l'avenir de l'école privée sous contrat. Cette question, au carrefour de l'éducation et de la politique, avive les divergences stratégiques. Dès le 6 juin 1981, Pierre Mauroy, dans un discours à Nantes, rappelle le programme scolaire du Parti socialiste, notamment les réformes et la laïcité. François Mitterrand se montre plus prudent sur la question laïque, et ce, dès son élection. Comme le montre son intervention du 21 novembre 1981 devant les associations familiales, il souhaite avant tout déminer le sujet. La fracture s'élargit à partir de 1982. Pierre Mauroy réaffirme son attachement à l'identité laïque du Parti socialiste lors de la célébration du centenaire des lois Ferry, organisée le 9 mai 1982 au Bourget. François Mitterrand, dès le Conseil des ministres du 4 août 1982, s'éloigne de la notion de grand SPULEN, qu'il refuse désormais même d'employer. Alain Savary, engagé dans une négociation complexe avec l'ensemble des acteurs, saisit immédiatement le sens de cet abandon présidentiel¹². Cela entraîne chez le ministre de l'Éducation nationale le projet de créer un régime mixte, *via* les établissements d'intérêt public (EIP), qui gèreraient à la fois écoles publiques et privées au niveau local.

La divergence éclate au grand jour en 1984. Après la discussion parlementaire, houleuse, du projet de loi Savary, une grande manifestation des partisans de l'école privée a lieu le 24 juin 1984. Le 12 juillet 1984, François Mitterrand retire la loi Savary, précipitant la démission du ministre de l'Éducation nationale. Pierre Mauroy, solidaire de ce dernier, le suit.

L'école apparaît donc comme un thème non négligeable dans les rapports entre Pierre Mauroy et François Mitterrand. Encadrant la période la plus intense de leurs relations, entre 1965 et 1984,

l'éducation constitue néanmoins un sujet paradoxal. Elle est à la fois un objet de désaccords et de convergences. Sur la question de l'école, une divergence semble exister entre le caractère personnel que revêt ce sujet pour Pierre Mauroy et le réalisme stratégique de François Mitterrand, pour qui l'éducation ne constitue pas un aspect identitaire. Si l'un et l'autre ont affirmé – avec une stabilité remarquable dans le temps – l'importance politique de l'éducation, celle-ci était interprétée de manière probablement différente étant donné leurs sensibilités et parcours propres. La question de l'école privée révèle bien cette différence, qui est allée jusqu'à la rupture de 1984.

1. Anne-Laure Ollivier, « Gaston Defferre. Un socialiste face au pouvoir, de Marseille à l'élection présidentielle de 1969 », thèse d'histoire, Cachan, École normale supérieure, 2011, pp. 959-969.
2. Fondé en 1948, le SNETAA syndique dans l'enseignement professionnel. La FEN était la première organisation syndicale du système éducatif entre 1946 et 1992.
3. Principal groupe de pression laïque en France depuis la IV^e République, le CNAL regroupait le Syndicat national des instituteurs (SNI), aujourd'hui le Syndicat des enseignants – UNSA, la FEN (aujourd'hui l'UNSA Éducation), la Fédération des conseils des parents d'élèves, les délégués cantonaux de l'Éducation nationale (aujourd'hui délégués départementaux de l'Éducation nationale) et la Ligue de l'enseignement.
4. Nadia Ayache, « Rôle et place de la Convention des institutions républicaines dans l'union de la gauche et la création du Parti socialiste », mémoire d'histoire contemporaine, université Michel-de-Montaigne – Bordeaux III, 2010.
5. Jacques Kergoat, *Le Parti socialiste. De la Commune à nos jours*, Paris, Le Sycomore, 1983, p. 208.
6. Loi n° 75-620 du 11 juillet 1975 relative à l'éducation.
7. Louis Mexandeau, Roger Quilliot, *Libérer l'école : plan socialiste pour l'Éducation nationale*, Paris, Flammarion, 1978.
8. Loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 sur les rapports entre l'État et les établissements d'enseignement privés.
9. François Mitterrand, *Le Poing et la Rose*, n° 57, janvier 1977.
10. Alain Savary, *En toute liberté*, Paris, Hachette, 1985, pp. 23-27.
11. Claude Lelièvre et Christian Nique, *L'École des présidents : de Charles de Gaulle à François Mitterrand*, Paris, Odile Jacob, 1995.
12. Serge Hurtig (dir.), *Alain Savary : politique et honneur*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.